

**Forsberg perdu pour le reste des éliminatoires (C1)**



**La bande à Mario a raison de Hasek (C1)**



**L'historien Jacques Lacoursière: «L'exemple de Sherbrooke doit être propagé» (A8)**



# La Tribune

**vendredi**

SHERBROOKE

11 mai 2001

92e ANNÉE - No 69

0,65 (week-end: 1,75\$) Plus taxes

Tarif Floride 1,75 \$ (week-end 2\$)

cyberpresse.ca



Comparution pour le délit de fuite mortel de Lambton

## L'accusé aurait été sobre mais pris de panique

Ronald MARTEL  
Lac-Mégantic

Un homme de Disraeli, Denis Couture, âgé de 41 ans, a comparu hier après-midi au Palais de justice de Lac-Mégantic, en rapport avec le délit de fuite mortel survenu dimanche dernier à Lambton. Il a été formellement accusé du défaut de s'arrêter lors d'un accident ayant causé la mort.

On se souviendra que Dave Lapierre, âgé de 20 ans, de Disraeli, y avait trouvé la mort, lorsque happé par un automobiliste qui avait déguerpé de la scène de l'accident, dans la nuit de vendredi à samedi dernier.



L'accusé, Denis Couture, était accompagné d'une amie au moment de la tragédie.

Une vaste opération de la Sûreté du Québec, menée par l'enquêteur Régent Charland du poste de la MRC du Granit, à Lac-Mégantic, avait été déclenchée en début de semaine afin de retracer chaque propriétaire de Ford Taurus 1992 à 1995, -en tout une quinzaine dans la région de Disraeli-, marque présumée du véhicule ayant frappé le jeune Lapierre, déterminée à partir des débris laissés sur place lors de la collision.

Le frère du suspect, propriétaire d'une Ford Taurus bleu foncé 1992, a ainsi été contacté par les policiers. Il a découvert les dommages sur son véhicule en même temps qu'eux en faisant la constatation, alors qu'une pièce retrouvée sur les lieux de l'accident correspondait avec le devant endommagé de la voiture. Il avait prêté son auto à son frère au cours de la journée de vendredi dernier. L'auto en question a été remise par la SQ en soirée mardi.

«Il a très bien collaboré avec nos policiers, ce qui a permis de remonter jusqu'à son frère, Denis Couture. Ce dernier s'est rendu de lui-même auprès

du bureau de la SQ de Thetford Mines», indique l'agent d'affaires publiques de la SQ Serge Dubord.

L'homme présente un dossier avec quelques antécédents judiciaires qui remontent aux années 1979 à 1986: vols simples, introductions par effraction, omission de se conformer à une condition imposée par la Cour et une offense de conduite d'un véhicule avec facultés affaiblies.

### La collision

Il semble que l'alcool n'ait pas été un facteur dans le délit de fuite puisque le suspect n'avait pris qu'une boisson gazeuse durant la veillée et que l'enquête a permis d'établir qu'il est sobre depuis plusieurs années.

Il a raconté aux enquêteurs, lors de son interrogatoire, comment il n'a aperçu qu'une masse de couleur sombre, lors de la nuit fatidique, croyant même que c'était un animal. Reculant sur ses pas et s'apercevant qu'il s'agissait en fait d'un être humain, il aurait complètement paniqué.

«M. Couture était alors accompagné d'une amie, laquelle a également été rencontrée par les policiers de la SQ», ajoute M. Dubord. «C'est une possibilité que la victime ait déjà été agenouillée ou allongée par terre, sur la chaussée, lorsqu'elle a été frappée, puisque les dommages à l'auto sont circonscrits à la partie basse, à l'avant, soit un déflecteur de matière plastique, sous le pare-chocs.

«Mais nous attendons des rapports d'expertises, de la part des enquêteurs spécialisés en scènes de crimes et sites d'accidents, du Laboratoire de police scientifique, de même que les résultats de l'autopsie pratiquée sur le corps de Dave Lapierre, afin de déterminer toutes les circonstances du drame.»

### L'alcool et la victime

Les amis de Dave Lapierre, où ce dernier avait passé la dernière soirée avant la tragédie qui lui a coûté la vie, au 555 de la route 263, ont indiqué qu'il avait consommé de l'alcool et qu'ils avaient réussi à lui confisquer ses clés de voiture pour qu'il ne parte pas dans l'état où il se trouvait.

Le procureur de la Couronne Claude Melançon ne s'étant pas objecté, le Juge Michel Beauchemin de la Cour du Québec a remis Denis Couture en liberté, après l'avoir obligé à remettre son permis de conduire et sous les conditions usuelles, en plus de devoir demeurer à l'adresse de ses parents, de démontrer une bonne conduite et de se conformer à un couvre-feu de 23h à 7h, sauf quand il travaille de nuit.

Denis Couture, qui a plaidé non coupable, est défendu par l'avocat sherbrookois Conrad Chappelaine et a choisi un procès devant juge et jury. Il reviendra en Cour le 5 juillet prochain pour la fin de la communication de la preuve. S'il est trouvé coupable, il risque une peine de prison à perpétuité.

Des manifestants chassent les fonctionnaires



Les manifestants qui occupaient l'intérieur de l'édifice fédéral de la rue Belvédère Nord ont reçu l'appui d'autres manifestants à l'extérieur. Imacom, par Claude Poulin

## La police met fin à l'occupation en douceur

François GOUGEON et Albert BÉRUBÉ

### Sherbrooke

Inspirés du Sommet des Amériques tenu il y a trois semaines à Québec, une quinzaine de manifestants ont investi et pris le contrôle des bureaux de Développement économique Canada, rue Belvédère Nord, hier à Sherbrooke, et ce n'est que six heures plus tard que les policiers ont réussi à les en déloger.

Les 15 manifestants, huit hommes et sept femmes de 19 et 20 ans ont fait irruption dans les locaux vers 13 heures, alors que quelques employés fédéraux étaient au travail (les autres au lunch du midi), et ont expulsé ces employés de leurs locaux de travail.

«Ils ont fait évacuer le personnel de façon pacifique, sans menace. Ils voulaient exprimer leur désapprobation dans le dossier de la mondialisation et plus particulièrement du projet de libre-échange des Amériques», a expliqué à *La Tribune* le directeur du bureau régional pour l'Estrie de Développement économique Canada, Guillaume Donati.

Il a rajouté que les manifestants ont ensuite barricadé entièrement les fenêtres et autres ouvertures des bureaux du ministère fédéral, avec des boîtes de carton, des classeurs et d'au-

tres obstacles.

Les intervenants ont exprimé l'intention de demeurer sur place pendant 24 heures, a expliqué Marc Bérubé, relationniste de la police régionale de Sherbrooke. «Il n'étaient pas violents et ont même offert de tout reposer et de faire le ménage dans les bureaux lorsqu'ils repartiraient», a dit M. Bérubé.

### La police force la porte

Incapables de se faire rouvrir les portes malgré de multiples négociations au téléphone avec les manifestants qui avaient investi l'immeuble, les policiers ont décidé de forcer la porte des locaux du ministère fédéral, vers 19h15, après avoir obtenu le feu vert d'un sous-ministre de Développement économique Canada, a indiqué le constable André Lemire, du Service de police de la région sherbrookoise (SPRS).

Vingt policiers participaient aux opérations, dont la moitié du GTI. Ils ont arraché la porte principale de ses gonds.

«Quand nous sommes entrés, les manifestants étaient assis en rond, et après quatre cinq minutes, ils ont accédé pacifiquement à notre demande de quitter les locaux», a précisé l'agent Lemire.

Douze manifestants se sont alors identifiés, à la demande des policiers,

mais trois des sept femmes n'ont pu le faire sur place et elles ont été emmenées au quartier général du SPRS, rue Marquette, pour y être formellement identifiées, avec l'aide de proches.

«Une décision devra être prise ces jours-ci à savoir s'ils recevront un constat d'infraction à un règlement municipal, pour refus d'obtempérer», a précisé le constable Lemire, et chacun d'eux serait alors passible d'une amende ne dépassant pas 100 \$.

Il est possible aussi, fait-il observer, qu'ils comparaisent sur sommation pour méfait, si jamais Développement économique Canada dépose une plainte.

### Contre le projet de libre-échange

Dans l'après-midi, d'autres jeunes s'étaient rendus sur les lieux en appui aux manifestants qui occupaient les locaux. Selon l'un d'eux, qui a refusé de s'identifier mais qui a accepté de se faire photographier, cette manifestation s'en voulait une de lutte contre le projet de libre-échange intercontinental.

«Les clauses démocratiques, dit-il, c'est du bidon. Ce projet ne respecte pas les droits environnementaux et sociaux des citoyens». Il a également critiqué le travail des policiers lors du sommet de Québec, espérant que ceux de Sherbrooke n'agiraient pas de même.

Météo / B11

**AVERSES**  
**25**  
5h20 20h04  
15 mai 23 mai 29 mai 06 juin

SPÉCIAL À L'INTÉRIEUR

**24 pages**  
COMPTONVILLE  
Nicole et Gisèle Bergeron

**INDEX**

Annonces classées ..... B-10  
 Arts et spectacles ..... B-8  
 Bandes dessinées ..... B-11  
 Bourses ..... B-6  
 Centre-du-Québec ..... C-2  
 Décès ..... C-7  
 Économie ..... B-4  
 Ephémérides ..... C-8  
 Fonds communs ..... B-5  
 Horoscope ..... B-11  
 Le monde ..... B-3  
 Loterie ..... A-5  
 Messier en liberté ..... B-7  
 Météo ..... B-11  
 Mot perdu ..... B-11  
 Mots croisés ..... B-10  
 Opinions ..... A-6  
 Sports ..... C-1

**À L'INTÉRIEUR**

**Bois d'oeuvre:  
Brassard blâme  
les Cris (C8)**

**LA RÉDACTION**

Ligne ouverte: 564-5456, poste 444  
 Télécopieur: (819) 564-8098  
 Téléphone: (819) 564-5454  
 Courrier électronique:  
 redaction@latribune.qc.ca  
 Page Internet:  
 http://www.latribune.qc.ca

**La Tribune**

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
 Tél.: 564-5450, J1K 2X8  
 Journal quotidien publié à Sherbrooke par  
 Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.  
 (division La Tribune)

**TÉLÉPHONES**

Annonces classées: 564-2222  
 Publicité: 564-5450  
 Rédaction: 564-5454  
 Abonnements: 564-5466  
 ENVOI DE PUBLICATION; Enregistrement No 0529168

**LIVRAISON**

**Camelots et camelots motorisés**  
 Prix de vente ..... 3,52 \$  
 T.P.S. ..... 25 \$  
 T.V.Q. ..... 28 \$  
 Coût à l'abonné ..... 4,05 \$

**ABONNEMENTS**

**Abonnement payé à l'avance:**  
endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

Temps	Prix	TPS	T.V.Q.	Total
1 an	164,84 \$	11,54 \$	13,23 \$	189,61 \$
6 mois	88,14 \$	6,17 \$	7,07 \$	101,38 \$
3 mois	44,98 \$	3,15 \$	3,61 \$	51,74 \$

**Abonnement par la poste: Territoire immédiat**

Temps	Prix	TPS	T.V.Q.	Total
1 an	255,32 \$	17,87 \$	20,49 \$	293,68 \$
6 mois	139,88 \$	9,79 \$	11,23 \$	160,90 \$

**Hors territoire immédiat**

Temps	Prix	TPS	T.V.Q.	Total
1 an	309,40 \$	21,66 \$	24,83 \$	355,89 \$
6 mois	184,34 \$	12,90 \$	14,79 \$	212,03 \$

**AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS**  
 1 an 699,92\$, 6 mois 409,76\$  
 "La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

# De l'argent tombé du ciel

□ Une jeune femme d'une grande honnêteté cherche le propriétaire d'une liasse de billets

**Daniel FORGUES**  
**Waterville**

Une jeune femme de Waterville a fait preuve d'un geste d'honnêteté peu ordinaire cette semaine, en tentant de joindre la personne qui a perdu plus de 100 \$ dans un stationnement de Sherbrooke.

Jennifer Sylvester venait de compléter des courses dans un commerce et s'apprêtait à monter dans sa camionnette quand elle a aperçu un billet de 5 \$ par terre mardi avant-midi.

«J'ai ramassé le billet qui était plié et je l'ai mis sur la banquette; ce n'est que rendu à un autre endroit que je l'ai pris pour le mettre dans ma bourse. Ce n'était pas juste 5 \$, c'était plus de 100 \$ en billets pliés avec le 5 \$», raconte-t-elle.

«Je suis tout de suite retournée dans le stationnement où j'avais trouvé l'argent. L'auto qui était stationnée à côté de ma camionnette était partie et personne ne semblait faire de recher-

ches», ajoute la jeune femme qui célébrera ses 30 ans à la fin du mois.

**Une annonce**

Jennifer a alors téléphoné à son époux, James Naylor, un entrepreneur en construction de Waterville, et les deux ont tout de suite convenu de faire paraître une annonce dans les journaux, pour tenter de trouver le propriétaire de cette somme d'argent.

«Cet argent-là ne m'appartient pas et je me dis que j'aimerais bien qu'on agisse de la même façon à mon égard, si jamais j'en perdais autant», précise la mère d'une fillette de deux ans.

Jennifer Sylvester ne roule pourtant pas sur l'or pour agir de la sorte.

«On s'efforce d'économiser pour acheter une balançoire à notre fille; j'aurais pu mettre cet argent-là sur la balançoire, mais mes parents (Albert et Roberta Sylvester, de Waterville) m'ont appris très jeune à toujours faire preuve d'honnêteté», précise-t-elle.

Pour éviter que quelqu'un de malhonnête profite de la situation, Mme Sylvester évite de dévoiler certains dé-



Photo La Tribune, Daniel Forgues  
**Jennifer Sylvester, de Waterville, fait preuve d'un geste d'honnêteté peu ordinaire, en tentant de joindre la personne qui a perdu une somme d'argent dans un stationnement commercial de Sherbrooke, plus tôt cette semaine.**

## Il n'a pas revu son porte-monnaie

**Deauville**

Si une citoyenne de Waterville a entrepris des démarches pour trouver la personne ayant perdu une liasse de billets, comptant plus de 100 \$, qu'elle a trouvée plus tôt cette semaine à Sherbrooke, rares sont les gens à agir de la sorte, et un citoyen de Deauville aurait bien aimé qu'on en fasse autant pour lui, il y a quelques jours.

André Lefrançois, âgé de 69 ans, a perdu un porte-monnaie contenant plus de 400 \$, dans le stationnement de la pharmacie Jean Coutu de la rue King Ouest, vendredi dernier. Le porte-monnaie ne contenait aucun papier d'identité.

Comme Jennifer Sylvester l'a fait, M. Lefrançois a fait paraître une petite annonce sous la rubrique Perdu/Trouvé (un service gratuit) de La Tribune, mais ce dernier n'a reçu aucun coup de fil.

**Déception**

En lisant le journal ce matin, je croyais bien que l'annonce parue était pour moi, mais ça ne coïncidait pas quand j'ai parlé avec la madame à Waterville», dit-il.

Les 400 \$ qu'il portait avec lui étaient destinés à payer diverses dépenses, dont une annonce dans La Tribune, pour commémorer le premier anniversaire du décès de son épouse, survenu en juin dernier.

«Si tous les gens étaient honnêtes, ça irait bien mieux dans le monde», dit-il.

M. Lefrançois se souvient qu'à l'âge de 13 ans, tandis qu'il travaillait à plein temps dans une buanderie de la rue Frontenac, il avait trouvé un porte-monnaie contenant 1200 \$, appartenant à un médecin.

«Je lui avait téléphoné et il était venu chercher son argent sans même



**André Lefrançois**

me récompenser. Mais une semaine plus tard, il était revenu pour me remettre 10 \$, c'était beaucoup parce que dans le temps, je gagnais 11 \$ par semaine», se souvient le citoyen de Deauville.

M. Lefrançois convient qu'il a fait une erreur en ne boutonnant pas la poche arrière de son pantalon dans laquelle il portait son argent vendredi dernier; «Habituellement, je le fais... c'est un peu de ma faute», dit-il.

Ce dernier ne fonde pas tellement d'espoir qu'on lui retourne son argent.

Mais ce auquel je tiens le plus, c'est le porte-monnaie, il appartenait à mon épouse, qui s'en servait tous les jours pour sa monnaie, c'est une grande valeur sentimentale pour moi, vous savez, je n'ai pas terminé encore mon deuil», termine-t-il les larmes aux yeux.

Il s'agit d'un petit porte-monnaie de cuir noir avec un bouton-pressoir sur la languette.

**Service gratuit**

Bon an mal an, La Tribune publie gratuitement une centaine de petites annonces sous sa rubrique Perdu/Trouvé, indique le directeur de la Publicité, François Fouquet.

«Je dois avouer qu'il s'agit surtout de gens ayant perdu quelque chose qui s'adressent à nous. Que quelqu'un fasse paraître une annonce pour dire qu'elle a trouvé de l'argent, c'est exceptionnel et c'est tout un geste d'honnêteté qui mérite d'être souligné», termine-t-il.

tails, comme l'endroit exact où l'argent a été trouvé tout comme la somme exacte.

«C'est par honnêteté que j'agis ainsi, je n'ai pas l'intention de me faire un nom avec ce geste», confie-t-elle. La jeune femme a d'ailleurs hésité avant d'accorder une entrevue à La Tribune.

**Rêves d'enfants**

Si jamais l'argent n'est pas réclamé, Jennifer Sylvester compte le remettre à

la fondation Rêves d'enfants, pour lequel on présentera un spectacle-bénéfice à Ayer's Cliff au début de juin.

Cette dernière a fait paraître son numéro de téléphone sous la rubrique Perdu/Trouvé dans La Tribune, hier, mais, en fin d'après-midi, elle n'avait reçu qu'un seul appel téléphonique d'une personne ayant perdu de l'argent, mais pas au même endroit où la jeune femme avait trouvé la liasse de billets.

## Un couple inculpé de possession de cocaïne et de mari en vue de trafic

**Sherbrooke**

Donald et Lise Rousseau, âgés de 53 ans, ont été inculpés de la possession en vue de trafic de 4,6 grammes de cocaïne et 6,9 grammes de marijuana, en marge de deux perquisitions effectuées mercredi à un bar de la rue Roy, et un appartement de la rue Saint-Joseph.

Ils ont été traduits hier devant le juge Gabriel Lussonde, de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Représentés par Me Jean-Marc Bernard, les prévenus ont été libérés sous conditions pendant la durée des procédures.

La police avait d'abord exécuté une fouille sur mandat au bar MecDo, du 1676 rue Roy, où le chien renifleur Jess n'a pas trouvé de stupéfiants.

Une autre perquisition, à un appartement voisin, a donné lieu à la saisie de 4,6 grammes de cocaïne et de 6,9 grammes de marijuana.

Vingt-trois sachets de poudre d'un quart de gramme ont été découverts par des policiers dans un contenant sur une rôtissoire dans la cuisine, 4,6 grammes de marijuana au-dessus d'un vaisseau et 2,3 grammes dans un tiroir de congélateur.

Une première information rapportée après ces descentes faisait état qu'on n'avait pas trouvé de drogue.

Donald Rousseau a été élargi avec un dépôt de 1000 \$ et Mme Rousseau un engagement, assortis d'une obligation de garder la paix, se soumettre à un couvre-feu, ne pas posséder de téléviseur et de téléphone cellulaire, ni d'armes offensives.

Ces conditions avaient été proposées à l'appréciation du tribunal par le procureur Karine Frenette.

L'opération menée par le détective Richard Collard, de la police judiciaire, faisait suite à une information voulant qu'il se vendait de la drogue dans des cartons d'allumettes.

**CONTEMPORAINE\***

**Le tee-shirt coton mini fleurs 24<sup>95</sup>**  
 Une exclusivité Contemporaine de la collection pur coton interlock. Petites fleurs en contraste sur fond sable ou marine. P.m.g.tg.

**FÊTE DES MÈRES DIMANCHE 13 MAI**

**La cami tricolore manches cape 49<sup>95</sup>**  
 Un cadeau pure mode pour maman. Une cami nouvelle forme qui habille l'épaule. 4 combinaisons à dominante de noir, blanc, lime, lilas. P.m.g.tg. Rég. 88,00\*

**Le cardigan fin tricot ajouré 59<sup>95</sup>**  
 Un cadeau exclusif pour maman. Un long cardigan tricot acrylique et nylon, subtilement ajouré au devant. Noir, sable, rouge, marine. P.m.g.tg. Rég. 75,00\*

**La blouse manches 3/4 en lin 39<sup>95</sup>**  
 Un cadeau de notre collection exclusive de chemises pur lin, à offrir en blanc, noir, grège, orange, bleu, fuchsia. P.m.g.tg. Rég. 65,00\*

Le certificat-cadeau Simons, le bon-cadeau qui laisse entièrement carte blanche. Valeur de votre choix. Disponible à toutes nos caisses.

la maison  
**simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE 46906



## Laisser l'amour en héritage

**A**utant vous prévenir, «Laisser l'amour en héritage» est le genre de livre qui pourrait vous donner le goût de fonder une famille si vous n'en avez pas déjà une. Sans blague. Le goût surtout d'avoir un premier enfant si vous n'en avez point ou d'en ajouter un autre si vous en avez déjà. C'est ma blonde qui va être surprise d'apprendre que l'idée m'a effleuré l'esprit en parcourant ce bouquin hier matin. J'ai bien dit effleuré...

Ce livre est en fait le récit de Diane Lussier-Bouchard, une mère de famille de huit enfants, qui est née à Stanstead, qui a fait des études à l'Université de Sherbrooke et qui possède encore avec son mari une résidence d'été à Baldwin Mills. Ce bouquin de 136 pages, sur la page frontispice duquel apparaît d'ailleurs une photo du mont Pinacle, se veut aussi un grand cri d'amour que lance une mère à son conjoint et à ses enfants. Un journal intime qu'elle dédie d'ailleurs d'entrée de jeu à sa «petite» famille: «À Jacques et aux enfants pour qu'ils se souviennent».

Diane Lussier-Bouchard et son conjoint ont eu cinq enfants biologiques, auxquels sont venus s'ajouter trois enfants issus de l'adoption internationale. C'est après la mort du plus vieux de ses fils, Ameer, décédé du cancer, que Diane Lussier-Bouchard a décidé de concrétiser ce projet d'écriture qui lui tenait à cœur depuis que Jacques lui avait offert, à l'occasion de la Saint-Valentin, un cahier sur la première page duquel il avait inscrit: «Saint-Valentin 1987, pour écrire ton livre».

Dans ce récit, Diane Lussier-Bouchard relate avec beaucoup d'amour, et parfois avec émotion, les souvenirs de l'enfance et de l'adolescence de ses enfants âgés aujourd'hui de 10 à 28 ans. A une époque où l'on associait davantage la réussite des femmes à leur vie professionnelle, dans une société où l'argent et les biens priment souvent sur tout le reste, Diane-Lussier-Bouchard et son conjoint ont choisi d'avoir huit enfants. Cela n'a pas empêché la mère de famille d'effectuer deux retours aux études tout en s'occupant de sa famille pendant toutes ces années. Elle enseigne aujourd'hui à Ottawa.

Publié aux Éditions du Vermillon, «Laisser l'amour en héritage» ne gagnera jamais de prix littéraire. Il s'agit d'un récit tout simple, rempli de franchise et d'amour. En revanche, il saura gagner, je crois, le cœur des lecteurs qui y jeteront un coup d'oeil. Ce fut mon cas, même si l'auteure s'adresse directement à ses enfants.

«À Jacques et aux enfants pour qu'ils se souviennent», écrivait Diane Lussier-Bouchard dans l'introduction. Ils se souviendront toujours, c'est certain. Il ne peut exister de plus beau cadeau pour ses enfants qu'un livre comme celui-là.

Je ne connais pas tous les points de vente où vous pouvez vous procurer ce bouquin, mais je sais qu'il est disponible à la librairie Renaud Bray du Carrefour de l'Estrie au coût de 15 \$.

## DANS LE COURRIER

### Plaquettes introuvables

Salut Mario!

J'ai lu que tu étais venu faire ton tour dernièrement dans mon coin de pays, Asbestos, et que naturellement, c'était pour parler... amiante.

Je suis originaire d'Asbestos. J'y habite toujours malgré toutes les années difficiles que l'on a connues depuis 1980 et j'ai toujours prêché pour ma paroisse en défendant avec cœur notre richesse naturelle. J'admire les efforts que nos élus font présentement pour convaincre nos gouvernements d'utiliser l'amiante de façon sécuritaire et surtout pour qu'il soit utilisé dans un procédé d'asphalte qui nous donnerait enfin des routes de meilleure qualité. Je me dis que c'est en prêchant par l'exemple que les autres pays vont continuer à acheter notre produit.

Là où je veux en venir, c'est que dernièrement j'ai dû changer mes plaquettes de freins sur mon automobile. Pour des raisons d'économie, j'ai fait le travail moi-même. Aussi, j'ai eu à logger trois ou quatre appels dans des commerces de pièces d'autos — pour trouver le meilleur prix — mais à ma grande surprise aucun n'avait des plaquettes de freins en amiante. Pourtant, à moins d'un kilomètre de chez moi, depuis un peu plus d'un an, se trouve une usine qui a pour nom «Les freins du millénaire», qui fabrique des freins avec de l'amiante! On m'a toutefois informé qu'il n'y a pas de comptoir de vente à l'usine.

J'ai finalement installé des freins en acier sur mon véhicule, ce qui engrasse mes «mags» de suie noire....

(...)

Michel Gagné

Je ne connais strictement rien aux freins, mais si tout ce que vous me dites est exact, il y a de quoi se poser des questions. C'est un peu comme s'il était impossible de trouver à Valcourt des pièces de motoneiges fabriquées par Bombardier.

Étrange tout de même.

mgoupil@latribune.qc.ca

# Une fusion rapide rapporte plus

Un atelier du congrès de l'UMQ a présenté hier deux cas financièrement positifs de regroupements

Luc LAROCHELLE

Mont Tremblant

**P**lus les fusions sont mises en oeuvre rapidement, plus les économies arrivent vite. C'est l'équation qui a été présentée aux élus municipaux, nombreux hier à assister à un atelier portant sur le défi que représentent les fusions pour les gestionnaires municipaux.

Hier au congrès de l'Union des municipalités du Québec au Mont Tremblant, deux administrateurs municipaux ont présenté les résultats des expériences qu'ils ont vécues lors des fusions de Baie-Comeau et Hauterive, sur la Côte-Nord, amorcée au début des années 80, ainsi que de Dolbeau et Mistassini, au Lac-Saint-Jean. Dans les deux cas, des économies d'échelle ont été réalisées sans aucune mise à pied.

Le directeur général de la Ville de Baie-Comeau, Jean-Guy Rousseau, a raconté à quel point la fusion s'était avérée une sinieuse aventure politique dans sa région.

Annoncée dans un projet de loi le 30 novembre 1981, la fusion de Baie-Comeau et Hauterive a fait l'objet de contestation juridique durant près de cinq ans.

«Nous avons commis l'erreur de maintenir durant plusieurs années deux ports d'attache pour les employés des Travaux publics avec des contremaîtres un peu mous.

«Celui qui avait toujours conduit un tel camion exigeait d'en être l'unique utilisateur si bien que ce n'est que lorsque le camion changeait de garage municipal que le conducteur était lui aussi réaffecté à un autre secteur», a notamment expliqué avec couleur M. Rousseau, en provoquant des rires dans la salle.

Selon lui, l'approche des comités de transition, qui procèdent rapidement à la nomination des principaux gestionnaires, s'avère des plus bénéfiques.

Les embêtements plus politiques



Jean Perrault



Louida Brochu



Francis Gagnon



Clément Nault

qu'administratifs n'ont cependant pas empêché la ville fusionnée de réaliser des économies. Le programme de rationalisation mis de l'avant en 1995 s'est traduit par une diminution de 4 M \$ (10 %) du budget d'opération. La Ville de Baie-Comeau a éliminé 20 % de ses emplois sans procéder à des mises à pied.

À l'opposé, la fusion volontaire de Dolbeau et Mistassini a été mise en place rapidement.

«En déménageant les bureaux et les secrétaires qui venaient avec la même journée!, a imaginé le directeur général, Christian Painchaud. C'est ensuite que nous avons laissé la chance à nos em-

ployés de poser toutes les questions. Mais, nous n'avons pas que fait semblant de les écouter. Il se sont sentis considérés et tout fonctionne bien. Bien que ce soient les conventions collectives les plus avantageuses qui aient été choisies et malgré les coûts d'ajustement, nous réalisons des économies récurrentes.»

### Les élus encouragés

Le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, qui assistait à cet atelier, s'est évidemment dit plus qu'encouragé.

«Les gens disaient auparavant lors de ces forums politiques: avec le fiasco de Baie-Comeau, le gouvernement

n'osera jamais aller de l'avant. Ce n'était qu'une question de perception puisque les économies, elles, sont réelles», a relevé M. Perrault.

Le conseiller Louida Brochu, de Fleurimont, voit lui aussi des éléments positifs dans ce qu'il a entendu.

«On a bien vu à quel point 20 ans de résistance ont coûté cher aux contribuables de la nouvelle ville de Baie-Comeau par rapport aux économies réalisées à Dolbeau après seulement trois ans. La logique économique veut qu'une fusion entraîne nécessairement une réduction des dépenses. Ce sera à nous de le prouver», estime-t-il.

Son maire, Francis Gagnon, tient un langage plus prudent.

«Les conférenciers ont bien précisé que chaque contexte est particulier et qu'il faut tenir compte des services que reçoivent les citoyens. Mais, disons que c'est un objectif que nous devrions nous donner», a dit le maire de Fleurimont sans davantage se compromettre.

«Plus c'est vite fait, plus ça rapporte et plus on attend, plus ça coûte cher. Je souscris à cette logique à 100 %», a pour sa part commenté le préfet Clément Nault.

## Harel accepte une rencontre

Mont-Tremblant (LL)

**L**a décision gouvernementale sur la réorganisation municipale dans l'agglomération de Sherbrooke ne tombera pas sans que les élus aient la chance de défendre leur option auprès de la ministre des Affaires municipales, Louise Harel. Ils auront un entretien privé avec la ministre dès ce matin en marge des assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec.

Selon les maires Jean Perrault, de Sherbrooke, et Francis Gagnon, de Fleurimont, qui ont convenu de ce ren-

dez-vous avec Mme Harel, la ministre jugeait elle aussi cette rencontre nécessaire pour bien comprendre les choix des élus locaux avant d'arrêter sa propre décision.

Mme Harel serait disposée à entendre non seulement les maires mais aussi tous les conseillers municipaux qui assistent au congrès de l'UMQ. Huit des neuf villes de la MRC de la région sherbrookoise ont délégué des participants. Seule Waterville, qui constitue pourtant un des principaux enjeux qui restent à négocier, n'est pas représentée.

Le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, et le préfet, Clément Nault, consi-

dèrent tous deux que les arguments en faveur d'un regroupement à huit, sans Waterville, sont suffisamment convaincants.

«Pour prévenir l'isolement des villes-centres et l'échec des pourparlers, le gouvernement québécois a inscrit dans la loi 124 une disposition permettant à une municipalité ou un groupe de municipalités représentant plus de 50 % de la population de s'adresser à la ministre pour demander une fusion. Nous avons rallié les représentants politiques de 77 % des citoyens concernés derrière notre projet. C'est considérable», souligne comme nouvel argument le maire Perrault.

«Nous dirons à la ministre que notre proposition représente l'option qui soulève le moins d'opposition et d'inconfort. Ça compte, si nous voulons travailler à la construction de la nouvelle ville dans l'harmonie», croit le préfet Clément Nault.

Le maire de Rock Forest, Benoît Charland, dont la municipalité a refusé de souscrire à la demande volontaire de regroupement, croit qu'il est encore possible d'arrêter le train des fusions avant qu'il ne frappe Sherbrooke.

«Encore aujourd'hui, un conférencier français est venu raconter que son pays met la pédale douce sur les fusions. L'Ontario fait la même chose. Pourquoi ne pouvons-nous pas revenir aux prémices de départ, à l'effet que le statu quo est inacceptable, mais que la ville unique n'était pas la seule option non plus», questionne le maire de Rock Forest.

Le préfet Nault est quelque peu surpris d'entendre un de ses collègues dire qu'il est encore possible d'empêcher la fusion. «Ça me semble un peu utopique. À mon avis, la question n'est vraiment plus de savoir si la fusion se fera, mais plutôt comment elle se concrétisera. Je crois que c'est la perception que même les citoyens de nos villes respectives ont», commente le préfet.

Pour le maire de Fleurimont, Francis Gagnon, l'important est d'amener la ministre à se commettre sur les arrondissements.

Seul élu de Lennoxville présent à Tremblant, le maire Douglas MacAulay s'est empressé de communiquer l'invitation de la ministre à ses collègues du conseil municipal. «C'est un avis tardif mais, compte tenu de l'importance de la rencontre, je voulais qu'ils soient au moins informés qu'une occasion se présentait de discuter avec Mme Harel», a-t-il expliqué.

llaroche@latribune.qc.ca



L'humoriste Jean-Michel Antil a pris une pinte de jeunesse hier. Lucie Loblan, caissière dans une succursale de la SAQ à Sherbrooke, lui a demandé un document prouvant qu'il a bel et bien plus de 18 ans! Évidemment c'était pour rire, ou plutôt illustrer l'attitude de prudence en vigueur à la SAQ. À leur gauche, Roger Lirette, directeur de l'administration secteur ventes et responsable du dossier de l'éthique à la SAQ, et Marcel Proulx, premier vice-président aux affaires corporatives, étaient complices de la petite mise en scène.

## Les moins de 18 ans: la SAQ met l'accent sur la prudence

Sherbrooke (FG)

**D**es clients de la Société des alcools du Québec (SAQ), même s'ils ont plus de 18 ans mais ne le paraissent pas, ne seront pas surpris de se faire «carter» en allant chercher leur bouteille de vin à une succursale de cette société d'État.

Cela s'inscrit clairement dans le cadre de la campagne d'éthique que la SAQ vient de renouveler et qui donnait lieu hier à une présentation par des dirigeants de l'entreprise.

Le message sera donc bien clair: pas d'alcool vendu aux moins de 18 ans, aux adultes en état d'ébriété ou encore aux clients qui veulent s'en procurer pour ceux-ci. Et des panneaux à l'intérieur des succursales et des publicités animées par l'humoriste Jean-Michel Antil, à la radio, viendront soutenir cette campagne.

«On est un commerce dynamique, qui a versé plus de 900 millions \$ au gouvernement. Mais nos ventes, on veut les faire de façon responsable. Nous avons un rôle social à jouer et nous entendons bien le jouer adéquatement», a commenté en conférence de presse le premier vice-président aux affaires corporatives de la SAQ, Marcel Proulx.

Dans le cadre de cette «mission sociale», la SAQ, en collaboration avec le syndicat des employés, a vu à la formation des quelque 3500 personnes oeuvrant dans les succursales pour intervenir comme il se doit.

«Il se peut que des gens ayant 25

ans se fassent demander une carte d'identité parce qu'elles paraissent moins de 18 ans. On préfère être plus prudent que moins», a rajouté Roger Lirette, un autre dirigeant de la SAQ, responsable plus directement du dossier de l'éthique.

Cependant, tant lui que M. Proulx ont assuré que les employés agiront avec tout le doigté requis pour éviter les impairs et les frustrations. Et l'employé qui aura exigé une carte d'identité ou même refusé une vente car le client semblait suspect «aura l'appui de la direction».

On fait confiance au jugement de nos employés. Dire non, ce n'est pas tout. Il faut savoir juger convenablement», a dit M. Proulx, faisant remarquer qu'avec quelque 30 millions de transaction par année, la vigilance des employés sera au rendez-vous pour éviter les risques d'erreur.

Présent à la conférence de presse, le capitaine André Castonguay, de la police de la région sherbrookoise, a estimé louable l'offensive de la SAQ, signalant que l'important, c'est de mettre l'impact sur l'éducation et la culture des valeurs, plutôt que la répression. Il souhaite également que le même effort soit mis du côté des partenaires de la SAQ, comme les dépanneurs, surtout ceux près des écoles et des parcs, qui sont souvent sollicités par des mineurs pour l'achat de produits d'alcool.

«On est bien conscient de cela et on sensibilise nos partenaires au sujet. On a aussi des contrôles sur les agences à qui on peut faire perdre leur permis de vente d'alcool», a émis Marcel Proulx.

### JOURNÉE D'ESSAI

## ROUTIER

S SUZUKI

**Vendredi 11 mai**  
 12 h à 19 h 30

**Samedi 12 mai**  
 9 h 30 à 12 h

Modèles à l'essai :

- GSXR600
- SV 650
- VZ 800
- VS 1400
- VL 1500

La liberté vous va bien!

motor Thibault

Sherbrooke

SUZUKI

Laissez-vous emporter!

10, rue Versailles, Sherbrooke

569-1155 569-0111

# Une classe du Boisjoli plonge dans la différence

Isabelle PION

Sherbrooke

Catholiques ou Musulmans, Blancs ou Noirs, les religions et les couleurs n'avaient plus de frontières, hier, à l'école du Boisjoli de Rock Forest. Grâce à un échange interculturel entre une classe de 6e année de cette école et une classe multiethnique de l'école St-Rémi, de Montréal, les élèves ont pu découvrir ce qu'était le multiculturalisme.

«Ça faisait plusieurs années que je faisais des voyages à Montréal avec mes élèves, explique l'enseignante et responsable du projet, Jocelyne Sauvé.

Chaque fois, les élèves étaient fascinés par les différentes nationalités, par les gens qui parlaient trois langues.»

C'est ce qui a convaincu l'enseignante d'aller plus loin que les simples visites; elle voulait plutôt que ses élèves puissent entrer en contact avec tous ces gens.

Grâce à une aide financière accordée par le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Mme Sauvé a invité cette classe de Montréal à venir visiter ses jeunes Forestois. Les 24 et 25 mai, ce sera au tour des élèves de l'école du Boisjoli de se rendre à Montréal.

Lors de la journée d'hier, les deux groupes se sont rendus à la mine de Ca-

pelton; au retour, ceux-ci ont pu bricoler, tous ensemble, avec des pierres ramassées là-bas. Un souper communautaire était aussi au programme. Lors de leur voyage à Montréal, les élèves de Rock-Forest visiteront plusieurs endroits montréalais et auront droit à un souper arabe.

La rencontre a d'abord été précédée par une longue préparation: simulation d'une classe d'autrefois, élaboration de leur arbre généalogique... «Ils ont réalisé qu'ils ont des origines, mais qu'ils ont aussi beaucoup de coutumes qui viennent d'ailleurs», explique Mme Sauvé.

Les deux classes ont d'abord correspondu par courriel afin d'échanger sur leurs habitudes et leurs coutumes, notamment. «Ça nous a permis d'améliorer notre culture et d'en savoir plus sur

les pays», indique Elliot Brochu, un élève de l'école Du Boisjoli. «Ça nous apprend qu'on peut accueillir des gens différents», note une autre élève, Audrey Dumas. Rencontrer des jeunes originaires du Guatemala, du Liban, ou d'Haïti, par exemple, a également per-

mis de démystifier bien des choses. «Avant cette rencontre, les élèves posaient des questions vraiment étonnantes!», révèle Mme Sauvé.

Mais il n'y a pas que les jeunes Forestois qui étaient fascinés, hier. Certains élèves de la classe de l'école montréalaise étaient tout aussi étonnés. «À l'école ici, j'ai vu juste une personne de race noire», fait remarquer Anna Hanan Nasser, d'origine libanaise. Sa classe à elle ne compte que quelques élèves dont les deux parents sont québécois. «Et l'école ici est une école 5 étoiles!», ajoute-t-elle.



Imacom, René Marquis

On aperçoit Elliot Brochu, Anna Hanan Nasser, Claudia Mathieu et Mackenzy François, qui participent à un échange interculturel à l'école primaire du Boisjoli. Ils s'affairent à monter un bricolage avec des pierres ramassées à la mine de Capelton.

## Fêtes des mères



panier-cadeau  
gratuit!

\* À l'achat d'une paire de souliers Rockport CARON CHAUSSURES vous remettra un panier-cadeau Fruits & Passion, quantité limitée

**ROCKPORT®**

CENTRE D'AJUSTEMENT

**CARON**

CHAUSSURES et ACCESSOIRES

2265, rue King-Ouest

Promenade King, Sherbrooke J1J 2G2

819.346.6565

www.caronchaussures.com

Demain **MEGA**  
**VENTE DE GARAGE**  
**BÉNÉFICE** • DU COLLÈGE  
• MONT-SAINTE-ANNE  
À **L'ARÉNA MONT-SAINTE-ANNE**  
CHEMIN SAINTE-CATHERINE, ROCK FOREST  
Information ou location de table :  
**566-1209**

Cantine

provigo

sur  
place

**COBRA** La Cible d'Or  
designer • manufacturier

Merci de nous  
Encourager

ST-LUDGER L'ENTREPOIT

183-F, rue Boisvert

DRUM. 400, Boul St-Joseph

VICTO 130, Notre Dame Est

SHERBROOKE 805, King E

SHERBROOKE 1569, Dunant

GRANBY 150-1 Principale

MAGOG 366, Principale

# aubaines mystère

**2 heures  
d'aubaines lève-tôt!**

Le samedi 12 mai  
de 8 h à 10 h

Le choix varie selon le magasin. Tant qu'il y en aura.  
Ces offres ne font pas partie des rabais Aubaines mystère.

**50 % de rabais**

pulis à manches courtes  
et chemises sport ToGo™  
pour homme. Ord. 50 \$  
Solde 24,99 \$

**50 % de rabais**

tous les cadres photo  
Real Colours™ et  
Governor's Home.  
Sur nos prix ordinaires

**50 % de rabais**

interchangeables Mantles™  
pour femme : blouses,  
pantalons, jupes et vestes.  
Sur nos prix ordinaires

**40 % de rabais**

mode enfantine Osh Kosh.  
Tailles nouveau-né à 6X.  
Sur nos prix ordinaires

**25 % de rabais**

tous les pichets-filtres et filtres  
à eau de recharge Brita.  
Sur nos prix ordinaires

**Solde 99,99 \$**

couettes Aurora en duvet.  
Tous les formats au même  
bas prix! Ord. 150 \$ à 250 \$

Un grand choix de

Et des offres spéciales à ne pas rater!

**50 % de rabais**      **40 % de rabais**

• bijoux en or • sélection d'oreillers et de serviettes unies • batteries de cuisine à plus de 300 \$ et articles suivis assortis (sauf les ustensiles de cuisson Henckels et KitchenAid) • couverts de vaisselle Royal Albert et Johnson Bros. de 5 pièces

• bijoux diamantés, gemmés, en perles cultivées et sertis de zircons cubiques • serviettes unies Royal Velvet et Ralph Lauren, couettes et couvre-matelas (sauf Calvin Klein) • articles suivis, moules et ustensiles de cuisson Royal Albert • articles-cadeaux et verres à pied en cristal (sauf Waterford) • articles Corningware



Doublement pratiques, vos cartes de crédit la Baie et Zellers vous donnent accès à un plus grand choix!



Les sociétés de détail de la Compagnie de la Baie d'Hudson - la Baie, Déco Découverte, Zellers et Zellers Select - acceptent désormais les cartes de crédit la Baie et Zellers dans tous leurs magasins, pour toutes vos emplettes. Des exceptions s'appliquent.



Vous pouvez échanger vos points du programme primes HBC ou du Club Z contre des milles de récompense **AIR MILES**™.

md/mc Marque déposée/de commerce d'AIR MILES™ International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et la Compagnie de la Baie d'Hudson.

**HBC.com**  
Magasinez quand vous voulez.  
Le magasinage en ligne avec la Baie et Zellers... cliquez et le tour est joué!



Primes HBC

TRANSFORMEZ VOS ACHATS DE TOUS LES JOURS EN RÉCOMPENSES.

Amassez des points dans tous les magasins de la Compagnie de la Baie d'Hudson : la Baie, Zellers, Déco Découverte ou hbc.com

# Janyne Hodder laissera son poste de principale un an plus tôt que prévu

André LAROCHE

Sherbrooke

La principale de l'université Bishop, Janyne Hodder, quittera ses fonctions un an avant la fin de son contrat, soit le 31 juillet 2002.

Mme Hodder fera cette annonce en fin de semaine lors de l'assemblée générale de la corporation de l'université lennoxilloise.

Arrivée à la tête de l'université de Lennoxville au début

## Une soirée et une nuit folles aux urgences du CHUS

François GOUGEON

Sherbrooke

Les urgences du CHUS, particulièrement celle de l'Hôtel-Dieu, ont vécu une soirée de mercredi et une bonne partie de la nuit jusqu'à hier complètement folles.

«Le personnel a dû faire face à de très gros cas, des gens transportés en ambulance et beaucoup d'évaluations psychiatriques. Ce qui demande beaucoup de temps. Forcément, les patients ambulatoires (qui se présentent à l'urgence d'eux-mêmes) ont dû attendre très longtemps», a indiqué le directeur des communications du CHUS, Robert Nadon.

Celui-ci faisait écho à l'observation d'un patient qui, s'étant présenté à l'urgence de Bowen vers 18 heures pour un problème à un oeil, n'a pu ressortir avant près de 4 heures du matin. Une attente de près de 10 heures. Qui plus est, cette personne a signalé qu'il y avait peu de patients dans la salle d'attente de l'urgence.

«La réalité c'est que les cas lourds qui arrivent en ambulance - cardiologie, traumatologie, psychiatrie - ont la priorité sur les cas légers. Et le problème, c'est que les gens dans la salle d'attente ne peuvent voir le volume d'activités dans les salles d'observation. En plus, les gens ne voient pas arriver les ambulances. Mais il reste que la soirée d'hier (mercredi) et une partie de la nuit suivante ont été extrêmement occupées. C'était même exceptionnel à ce temps-ci de l'année et on m'a rapporté que les équipes médicales n'ont même pas pu prendre leur repas du soir. Et ce matin (hier), c'est très calme. On n'a aucun contrôle sur ce genre de situation», a expliqué M. Nadon.

de l'année 1995-96, Mme Hodder avait accepté, il y a un peu plus d'un an, de renouveler son entente pour une durée de trois ans. Son contrat lui permet cependant de partir une année plus tôt.

Mme Hodder aurait rencontré les doyens et les membres de l'équipe de direction vendredi dernier pour leur faire connaître sa décision. Elle aurait ensuite écrit une lettre de deux pages au président de la corporation, James Ferrabee, pour lui annoncer sa démission.

La principale est demeurée discrète sur les raisons de son départ.

«Mes raisons de partir sont surtout personnelles. Je crois aussi que l'université bénéficiera de l'arrivée d'une nouvelle personne, d'une personne qui peut avoir un regard neuf sur nos forces. Sachant que l'université aura besoin de temps pour trouver le meilleur

candidat, j'ai pensé qu'il serait approprié de l'aviser dans les meilleurs délais», a-t-elle écrit dans sa lettre, dont le quotidien anglophone The Record a obtenu copie.

Mme Hodder a confié qu'elle avait hésité l'année dernière à signer un second contrat. Mais elle n'avait pas voulu laisser l'établissement devoir lui trouver un successeur alors qu'elle traversait des temps incertains.

À l'époque, a-t-elle rappelé, l'université devait déjà trouver un successeur au vice-principal académique et prévoir le départ du vice-principal à l'administration, Jean-Luc Grégoire. De plus, le ministère de l'Éducation du Québec réclamait la rédaction d'un contrat de performance et l'avenir financier de l'université s'annonçait sombre.

Ce contexte a changé.



La principale de l'université de Lennoxville, Janyne Hodder, quittera ses fonctions un an avant la fin de son contrat.



**LE CARTIER**  
Cuisine ensoleillée  
Café - Bistro  
Terrasse

REOUVERTURE LE VENDREDI 11 MAI

## Le Cartier

- Même menu et d'autres créations Cartier
- Enfin plus de place!
- Salle de réception pour 10-15-40-80 personnes avec terrasse privée et foyer
- Nouvelle terrasse sur balcon
- Toujours le cachet et le service du Cartier

---



**Le Saint-Malo**

- Pub nouveau genre « Gustare »
- 2 étages avec mezzanine
- Spécialités : moules/frites, hamburger, bistro/tapas, bières importées, dégustations et plus

OUVERTURE À VENIR



---

REAGRANDISSEMENT DU STATIONNEMENT EN JUILLET



255, boul. Jacques-Cartier Sud (face au parc)  
821-3311 Réservations acceptées

## Solidarité El Salvador

**Appuyons la reconstruction !**

1.877.937.1614  
www.oxfam.qc.



### loto-québec résultats

Lotto	Tirage du	GAGNANTS	LOTS
<b>649</b>	2001-05-09	6/6	2 1 000 000,00 \$
		5/6+	11 37 795,50 \$
		5/6	378 879,90 \$
		4/6	19 171 33,20 \$
		3/6	301 910 10,00 \$
Numéro complémentaire: 23		Ventures totales: 12 868 384 \$ Prochain gros lot (appr.) 2 000 000 \$	
<b>49</b>	2001-05-09	6/6	0 1 000 000,00 \$
		5/6+	0 50 000,00 \$
		5/6	13 500,00 \$
		4/6	904 50,00 \$
		3/6	17 687 5,00 \$
Numéro complémentaire: 39		Ventures totales: 561 278,00 \$	
<b>Promotion Double Jeu*</b>			
<b>649 + 49</b>	Tirage du 2001-05-09	10 24 28 48	
*Seules les sélections participant au Loto 649 et au Québec 49 sur le même billet sont admissibles à la promotion.		GAGNANTS	LOT
		57	175,44 \$
<b>Banco</b> Tirage du 2001-05-10			
<b>03</b>	<b>04</b>	<b>05</b>	<b>11</b>
<b>19</b>	<b>24</b>	<b>30</b>	<b>31</b>
<b>37</b>	<b>38</b>	<b>42</b>	<b>44</b>
<b>46</b>	<b>49</b>	<b>53</b>	<b>57</b>
<b>58</b>	<b>65</b>	<b>69</b>	<b>70</b>
15 à 20/20		1 000 000 \$	11/20
14/20		10 000 \$	10/20
Structure des lots		13/20	1 000 \$
		12/20	500 \$
		8/20	10 \$
		5 \$	0/20
		500 \$	
<b>Quotidien</b> Tirage du 2001-05-10			
<b>3</b>	<b>127</b>	<b>4</b>	<b>1057</b>
NUMÉRO: 822275		NUMÉRO: 097265	
<b>Le jeu doit rester un jeu</b>			
<small>Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.</small>			
<small>TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC</small>			

**SECOURS-AMITIÉ-ESTRIE**

Besoin d'être écouté? Quelqu'un est là pour toi!

Anonyme et confidentiel

**564-2323**  
**1-800-667-3841**

Une lueur d'espoir 7 jours 24 heures

# Les vendredi, samedi et dimanche 11, 12 et 13 mai

# 25% à 50% de rabais

marchandises à prix ordinaire ou « Réduit pour liquidation »

Vous découvrirez en magasin des articles soldés non annoncés. Ces offres ne font pas partie des rabais Aubaines mystère.

## 20% de rabais

## 10% de rabais

- ustensiles de cuisson KitchenAid
- sous-vêtements et chaussettes pour homme (sauf Jockey, Calvin Klein, Tommy Hilfiger et les chaussettes des promotions « 3 paires pour... »)
- tous les articles Henckels
- bijoux mode choisis
- la verrerie Luigi Bormioli
- appareils électriques de cuisine et d'hygiène personnelle et articles Brita
- mode Dockers® et pantalons tout-aller Haggar® pour lui
- vaisselle de tous les jours et de porcelaine fine du rayon de la vaisselle
- barbecues et accessoires connexes
- friandises et aliments fins (des exceptions s'appliquent)
- papeterie
- jouets (sauf Sony et Nintendo)
- chaussures de renom choisis



### Rien à payer\*

avant un an

meubles, duos-sommeil et gros électroménagers

**50% de rabais**  
duos-sommeil

**20% de rabais**  
meubles de séjour, de salle à manger et de chambre à coucher

**10% de rabais**  
gros électroménagers, fours à micro-ondes, aspirateurs et accessoires connexes

\*En réglant avec votre carte la Baie ou Zellers. Ces offres ne font pas partie des rabais Aubaines mystère. Précisions en magasin.

Tous les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Le choix varie selon le magasin. Exceptions : articles « Aubaine la Baie » et « Nouvellement réduit ».

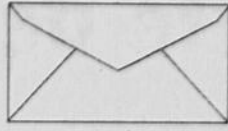
la



**Baie**

J'aime, j'achète!

# Opinions



Opinion  
des lecteurs

La Tribune  
1950 rue Roy  
Sherbrooke (Québec)  
J1K 2X8

Télécopieur  
564-8098

Courrier électronique  
redaction@latribune.qc.ca

## ÉDITORIAL

# L'avenir de Waterville: une population à écouter



André  
LANGEVIN

Depuis quelques semaines, Waterville fait bande à part dans le processus de regroupement de la nouvelle ville de Sherbrooke. Le refus de joindre Waterville à l'arrondissement de Lennoxville a sans doute été un élément déclencheur de cette polémique.

Pour un bon moment, les discussions touchant la réorganisation municipale du grand Sherbrooke se faisaient, avant tout, entre élu(e)s. En ce qui concerne Waterville, la population a pris conscience de la situation et elle a clairement signifié son désir de voir Waterville demeurer une municipalité autonome faisant partie de la MRC de Coaticook.

Les interventions des contribuables ont amené la majorité du conseil à accepter cette proposition. La participation des citoyennes et des citoyens de Waterville aux discussions concernant l'avenir de leur municipalité est fort louable. Une municipalité, c'est le gouvernement le plus près du peuple, il est donc normal de s'y intéresser.

Reconnaissons que le choix des gens de Waterville n'est pas facile. Cette municipalité fait partie de la MRC de Sherbrooke depuis sa création et elle a participé à l'ensemble des

démarches en vue d'une ville unique. Sa situation géographique fait en sorte qu'elle a des affinités avec ses deux voisines, la MRC de Sherbrooke et la MRC de Coaticook. L'usine Waterville T.G., la plus importante entreprise de cette ville, est aussi implantée à Coaticook.

La ville de Waterville n'est toutefois pas une banlieue de Sherbrooke et son peuplement ne s'est pas fait par un débordement de Sherbrooke. Au point de vue géographique, le territoire de Waterville est issu de l'ancien territoire du Canton de Compton. De plus, cette municipalité est séparée de Sherbrooke par une zone rurale bien réelle. Il serait surprenant que le développement urbain du grand Sherbrooke atteigne Waterville dans un avenir rapproché.

En demeurant une municipalité autonome et en se joignant à la MRC de Coaticook, Waterville a plus de chance de conserver son caractère distinct et elle se retrouvera avec des municipalités qui lui ressemblent davantage.

Même s'il est difficile de prédire l'avenir, nous pouvons croire que les coûts fiscaux pour les contribuables seront moindres dans le cadre d'une région rurale. Une grande ville est souvent entraînée dans des dépenses importantes pour une question d'image et de prestige. Il faut aussi reconnaître que les coûts reliés aux salaires des employé(e)s et à l'administra-

tion municipale sont beaucoup plus importants dans les grandes villes. Une étude établit que dans les villes de 25 000 habitants et plus, la moyenne des salaires est de 28 % plus élevée que dans la fonction publique provinciale.

La ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Mme Louise Harel, doit incessamment rendre une décision dans ce dossier. Elle devrait écouter le souhait des contribuables de cette municipalité comme l'ont fait la majorité des membres du conseil. Les considérations politiques et la crainte d'antécédents ne devraient pas peser dans la balance au moment de trancher le noeud gordien.

Le gouvernement municipal est près des citoyens; c'est à ce niveau que la démocratie est la plus vivante. Il est important de respecter le choix de la majorité des contribuables. L'histoire de la municipalité, sa situation géographique et le vécu quotidien des contribuables font en sorte que la municipalité de Waterville n'appartient pas vraiment à la grande ville de Sherbrooke.

Quel que soit le choix du conseil municipal et de la population de Waterville, les municipalités voisines doivent leur assurer collaboration et maintien de bonnes relations.

André Langevin est maire de Coaticook et éditeur invité.

## TRIBUNE LIBRE

# Un coup d'État serait plus agréable!

Une ville de 130 ans est sur le point d'être absorbée par une autre sans que personne ne monte sur les toits, sans que personne n'envahisse les rues. Le 1er janvier 2002, nous nous réveillerons dans nos lits familiaux, mais dans un autre territoire qui porte le nom de la grande ville de Sherbrooke. Le regroupement municipal se fera contre le gré de la majorité des citoyens de Lennoxville. C'est l'opinion aussi qu'ont exprimée récemment les élus municipaux de cette ville lors d'une assemblée publique. Et le même scénario se répétera dans plusieurs villes de la province avec la même indifférence face à l'opinion publique.

Mais les décisions concernant la ville n'attendront pas janvier prochain. Dès que la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, adoptera le décret sur le regroupement, elle nommera un minimum de quatre personnes qui formeront «l'équipe de transition». Cette équipe, constituée de membres nommés, non élus, sera autorisée à exercer les pouvoirs des officiers municipaux dûment élus. À partir de ce moment, selon le plan élaboré, les décisions que prendra l'équipe de transition auront préséance sur celles de nos maires et conseillers locaux, et ce, pour tous les sujets traités et en tout temps.

Un gouvernement provincial peut-il, légalement, s'emparer de tous les pouvoirs d'un conseil dûment élu avant la fin de son mandat et transférer cette autorité de façon arbitraire à une équipe de transition? Très bonne question! Où s'en va donc la démocratie? Rendre une élection nulle sans cause légale, peu importe le niveau de gouvernement, crée un dangereux précédent auquel le gouvernement pro-

vincial lui-même ne voudrait être la victime. Même un coup d'État serait peut-être plus agréable!

On a demandé aux conseillers, exclus délibérément depuis des mois des rencontres entre les neuf maires de la MRC et le conciliateur mandaté par le gouvernement, Pierre Gauthier, non seulement d'approuver toutes les décisions prises sans leur participation aux discussions, mais aussi de déclarer par résolution que ce sont eux qui, dans un premier temps, avaient réclamé cette fusion. Un refus de se soumettre à ces demandes, nous a-t-on répété ad infinitum, pourrait venir menacer certains droits acquis.

Que les limites de la ville demeurent inchangées nous apporte une certaine consolation, bien que ce ne soit pas le fruit d'une bonne planification mais le résultat d'une décision de Mme Harel pour éviter que le bilinguisme soit répandu. Lennoxville comptant pour un seul arrondissement, l'espoir de conserver son nom se voit appuyé par le sentiment d'appartenance de ses gens et l'aspect pratique de garder les mêmes adresses. Ces décisions ainsi que bien d'autres à prédominance plutôt locale seront prises par et dans la nouvelle ville de Sherbrooke. Un des 19 conseillers à siéger à cette table viendra de Lennoxville, alors que deux autres conseillers y seront pour veiller aux intérêts locaux.

Je me demande ce que Kate Kinsman dirait!

Ivy Weir Pankovitch  
Lennoxville

N.B.: Feue Kate Kinsman était une artiste qui traduisait son attachement à la ville de Lennoxville sur canevas.

# Un gros merci!

Ça faisait un an et demi qu'on attendait, 18 longs mois. Et puis la nouvelle, la bonne nouvelle... C'était notre tour. La peur a vite fait place à la joie, à l'espoir d'une vie nouvelle. Le Parkinson se faisait de plus en plus présent, 12 ans... ça travaille son homme!

Jean-Yves avait arrêté de travailler, les chutes étaient nombreuses, son élocution inaudible. Il était temps, il était grand temps. On attendait beaucoup de cette opération. Mais on était prêt, prêt grâce à nos familles, nos amis, nos collègues de travail, aux gens qui nous entourent.

Le tout a commencé en septembre dernier avec nos amis les Bougalous qui nous ont invités à leur tournoi de golf annuel. De bouche à oreille, famille, amis, anciens confrères et conseillers de classe, collègues de travail ont amassé au-delà de 7000 \$, c'était l'euphorie! Et puis les activités ont fait boue de neige, du quille-thon au billard-thon en passant par la vente de brochettes de bonbons et la mise sur

pied d'une pièce de théâtre, tous les gens qui nous entourent ont mis la main à la pâte pour nous aider.

Des gens formidables qu'on veut remercier, remercier du fond de notre coeur. Le miracle s'est produit; Jean-Yves a eu son opération, sa deuxième vie a commencé il y a maintenant un mois. Il est en très grande forme, il joue au golf, il profite pleinement de la vie, il est heureux!

Merci à vous tous, nos familles, nos amis, nos collègues de travail, les élèves de l'école du Tournesol à Windsor; des ados généreux et dévoués, merci à tous les autres qui ont donné sans nous connaître, juste parce que vous avez un grand coeur.

Oui, il y en a des bonnes nouvelles et celle-ci, elle vous appartient à tous. Merci beaucoup!

Julie Malouin  
et Jean-Yves Parent  
Rock Forest



## POINT DE VUE

# La pauvreté, la dignité... et l'énergie!

Il y a un débat incessant à savoir si la pauvreté est à la hausse ou à la baisse, mais plus personne ne conteste qu'elle existe! Même le premier ministre du Québec a reconnu la nécessité d'une formidable lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Sauf qu'on attend toujours les mesures aptes à améliorer le sort des plus démunis dans un avenir mesurable. Nous n'en sommes donc pas encore au début de la fin de cette détresse qui a encore la capacité de mieux se cacher ici qu'à Montréal, par exemple, où le nombre croissant de sans-abris projette parfois des images dignes des bidonvilles.

La détresse bien cachée est plus facile à nier ou à oublier. Au-delà des statistiques, la vie quotidienne de centaines de personnes de l'Estrie reste un combat pour la dignité. Les organismes de première ligne peuvent témoigner des difficultés à maintenir un niveau de vie décent et à trouver le soutien nécessaire, tant financier que psychologique.

Une des réalités les plus pénalisantes que vivent les personnes démunies est le lourd préjugé qui s'attache à elles comme un boulet. À l'exception de la période de Noël, avec tous ces appels à la générosité, ces personnes sont souvent l'objet de jugements qui les étiquettent de paresseux ou même de fraudeurs. Ces préjugés se traduisent plus ou moins explicitement par la volonté de les punir en abaissant leurs conditions de vie déjà précaires. (...) La conséquence de cette condamnation subtile est la honte silencieuse qui ne fait qu'augmenter le stress généré par la lutte quotidienne.

Avec l'eau et la nourriture, un des

besoins fondamentaux les plus évidents est le logement décent: l'apport en énergie est indissociable de ce droit au logement. Le long hiver 2000-2001 a été marqué par des hausses du prix du mazout et du gaz naturel qui ont causé de sérieux problèmes aux familles à budget modeste. En avril, revient la menace de la coupure d'électricité comme argument de recouvrement.

Peu ou pas de cas précis seront repris par les médias car les personnes concernées ne souhaitent pas étaler publiquement leur difficulté: on le comprend très bien. Citons deux cas vécus. Une mère a passé (en pleurant) deux nuits avec ses deux jeunes enfants dans son lit pour lutter contre le froid, après avoir encaissé les sévères reproches de sa propre mère à qui elle avait demandé du secours pour éviter l'interruption d'électricité. Autre cas: après la coupure d'électricité qui le privait aussi d'eau, un homme d'âge mûr s'est résolu à demander de l'aide à sa mère de plus de 80 ans, victime récente d'un accident cardiaque. Pour aider son fils, elle a utilisé une somme destinée à payer son propre compte d'électricité, qu'elle ne paiera (avec intérêts) que dans quelques semaines. Dans ces deux cas, les montants en souffrance ne s'élevaient qu'à quelques centaines de dollars. Ces personnes n'avaient pas commis de faute majeure, mais étaient plutôt victimes de circonstances pénibles, auxquelles s'ajoutent maintenant des tensions familiales et un sentiment de culpabilité. Ce sont des punitions à la pauvreté qui s'ajoutent à l'insuffisance de pain sur la table.

Une des caractéristiques qui rendent ces situations difficiles à solution-

ner est le fait que ni le système de sécurité du revenu officiel ni les distributeurs d'énergie ne se reconnaissent la responsabilité ultime d'aider ces gens. Une trentaine de familles de l'Estrie ont été directement secourues par charité entre novembre 2000 et mai 2001, à notre connaissance.

La déréglementation du marché de l'énergie, l'absence de contrôle sur les pétrolières et la hausse de la demande énergétique en Amérique du Nord accentuent les difficultés pour les familles à faible revenu de s'assurer d'un apport régulier pour des logements qui n'offrent pas d'alternative pour le chauffage, l'alimentation et l'éclairage. Le gouvernement du Québec mettra-t-il autant de conviction à éviter ces situations intolérables qu'il semble en mettre à fournir de l'électricité à nos voisins du sud? L'impératif de rentabilité et la phobie des abuseurs/fraudeurs seraient-ils en train d'éroder lentement la nécessaire solidarité avec les moins nantis?

Cette lutte annoncée contre la pauvreté et l'exclusion est une tâche à long terme qu'il faut entreprendre sérieusement, sans négliger les impacts immédiats sur les conditions de vie quotidienne. Nous souhaitons que les statistiques démontrent une baisse significative du chômage et de la pauvreté, mais entretemps, il importe de ne pas laisser ces gens se débattre seuls dans des conditions accablantes qui fragilisent l'espoir d'améliorer leur sort.

Alain Robert  
ACEF Estrie  
Membre de la Table d'action  
contre l'appauvrissement de l'Estrie

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	TECHNOLOGIE	PRÉ-IMPRESION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE
Raymond Tardif Président et éditeur	Roné Morin Vice-président Finances et administration	Maurice Cloutier Rédacteur en chef	Michel Morin Directeur de l'information Jacynthe Nadeau Adjointe au directeur	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Christian Malo Adjoints au directeur	René Béliveau Conseiller Stéphane Garant Adjoint
				André Roberge Directeur	Steve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	Pierre Vallée Contrôleur
					Julienne Poulin Gérante du crédit	André Couston Directeur
						Serge Nadeau Adjoint au directeur

# Distinctions industrielles



Hommage aux gestionnaires d'excellence

## Pleins feux sur l'excellence industrielle, le 18 mai prochain



Le vendredi 18 mai prochain, dans le cadre du Gala Distinctions industrielles, la Maison régionale de l'industrie (MRI) rendra des hommages éloquentes aux gestionnaires industriels qui ont performé et se sont surpassés au cours de la dernière année en Estrie.



Avec la participation de  
**M. Jean-Guy Moreau**  
humoriste et  
maître de cérémonie.

De plus, dans le cadre de son 20<sup>e</sup> anniversaire, la MRI rendra hommage à la présidence et aux présidents qui ont siégé sur le conseil d'administration au cours des 20 dernières années afin de contribuer à l'essor industriel des Cantons-de-l'Est.

**Soyez acteurs du reflet de  
l'excellence industrielle en région !**

**Réservez sans tarder au  
566-5235**

### Les nominés sont :

#### Jeune Gestionnaire

**GEORGES-HENRI BOUTIN Jr**  
Coprésident  
SaarGummi Québec inc.

**DENIS MÉNARD**  
Directeur général  
Cercueils Magog

#### Partenaire

**GUY LALONDE**  
Président  
Guy Lalonde - consultation

**CHARLES LAHAYE**  
Conseiller  
Fonds régional de  
solidarité Estrie

#### Gestionnaire industriel

**LUC BIBEAU**  
Chef de service - production  
CAE Systèmes Forestiers inc.

**MARC ROY**  
Président-directeur général  
Groupe CABICO

#### Technologie et nouvelle économie

**ÉRICK GUILBAULT**  
Directeur du développement  
Supérieur Micro inc.

**MAHER BOULOS**  
Président-directeur général  
Tekna Systèmes Plasma inc.

### Les président(e)s en hommage sont :

Jacques St-Onge	1981-1984
Jacques Demers	1984-1985
Jean-Yves Dubé	1985-1986
Maurice Bougie (décédé)	1986-1987
Lucien Lemay	1987-1988
Louis Biron	1988-1989
Gratien Lavoie	1989-1990
Monique Compagna	1990-1993
Marcel Camden	1993-1995
Jacques Juby	1995-1997
Alain Brault	1997-1998
Marcel Camden	1998-2000
André Bisson	2000-2001

### Les président(e)s en hommage (suite):

Organisme partenaire (Trans-Formation)	
Marc Pelletier	1992-1995
Pierre Bélanger	1995-1999
Sylvain Naud	2000-2001

Organisme partenaire (Emplois Compétences)	
Henri Bourassa	1994-1996
Alain Plouffe	1996-1999
Claude Beaudin	1999-2001

Le Gala distinctions industrielles 2001 est organisé par la Maison régionale de l'industrie, avec le soutien majeur de :



Développement  
économique Canada

Canada Economic  
Development

Canada

Investissement  
Québec



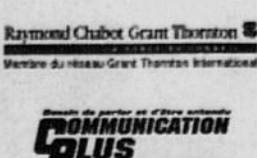
Québec  
Emploi-Québec



ABACOM  
Services Internet  
Tel: (819) 820-2929

FONDS  
régional de solidarité FTQ  
Estrie

Pelletier  
De l'excellence



Heenan Blaikie



Fritz Starber Inc.

Samson Bélair  
Deloitte  
& Touche

Collins

ML5

TachyCOM

BDC

# «L'exemple de Sherbrooke doit être propagé»

□ L'historien Jacques Lacoursière a beaucoup apprécié hier ses Fêtes du Patrimoine, une exposition de travaux scolaires en histoire

André LAROCHE  
Sherbrooke

Le populaire historien Jacques Lacoursière baignait dans son élément, hier, dans le gymnase de l'école de la Montée, pavillon Saint-François. Tout autour, des écoliers et des élèves racontaient l'histoire comme il aime l'entendre.

C'était l'ouverture des Fêtes du Patrimoine, une super-exposition de travaux scolaires. En tout, 102 projets montés par environ 500 élèves de 17 écoles de la CSRS. On y trouve aussi bien une maquette de l'ancien camp sherbrookois de prisonniers allemands qu'une maison longue iroquoise ou une reconstitution d'une école de rang du début du siècle.

Tout cela plaisait énormément à Jacques Lacoursière, président d'honneur de cette 4e édition, qui prône une telle approche de l'histoire depuis l'époque où lui et des collègues avaient publié les journaux d'histoire Boréal Express en 1963.

«Si je vous dis les années 1534, 1608 ou 1642, vous savez de quoi je parle. Ben, c'est pas ça l'histoire!», s'est exclamé l'animateur et conseiller au canal Historia. «L'histoire, c'est vivant. L'histoire, c'est comprendre les événements d'hier pour comprendre comment on vit aujourd'hui. C'est ce qu'accomplissent ces jeunes-là.»

«Il y a des erreurs, mais ce n'est pas grave», a soutenu cet universitaire après avoir écouté avec une grande attention les explications de petits écoliers. «L'important, ce

qu'ils s'ouvrent à des sujets, qu'ils absorbent le contenu et qu'ils puissent s'exprimer.»

La petite Justine Robidoux, habillée en curé de campagne, abondait dans le même sens. Avec sa classe, elle fait une recherche sur l'histoire des écoles à Waterville. Pas seulement sur la construction des bâtiments, mais sur la vie scolaire d'une autre époque. Une pièce de théâtre fut créée pour faire revivre une école de rang.

«Cela nous permet d'essayer de vivre de cette façon-là et de mieux comprendre pourquoi cela se passait ainsi», a-t-elle expliqué.

#### Fille de Caleb

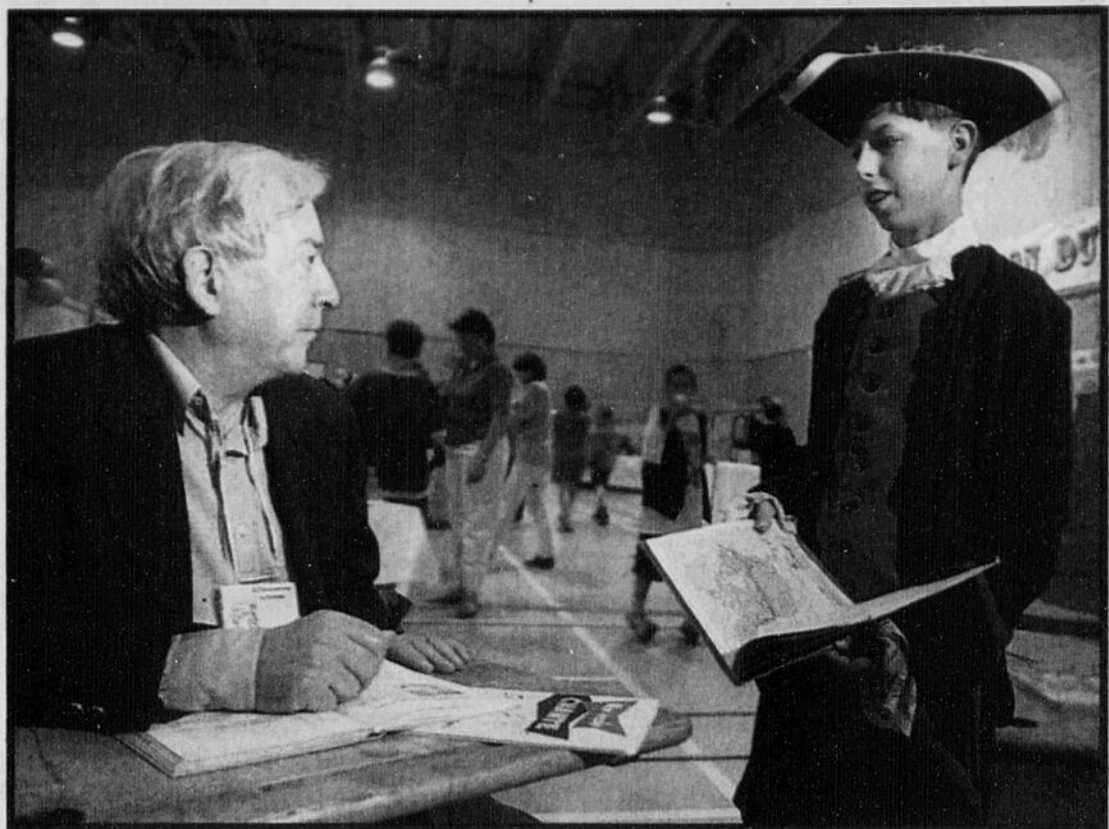
Un compagnon de classe, Antoine Bilodeau, a incidemment appris qu'il était descendant de la célèbre enseignante Émilie, fille de Caleb Bordeleau. Le sujet en est devenu que plus intéressant. «L'école était difficile dans ces temps-là. Aujourd'hui, on travaille moins», croit-il. «Auparavant, c'était plus du par-cœur.»

Les Fêtes du Patrimoine en sont à leur quatrième édition à Sherbrooke. C'est un événement pan-canadien, auxquels participent quelque 200 000 élèves à travers le pays. Sherbrooke aurait été la seconde ville, après Winnipeg, à organiser une telle manifestation.

«L'exemple de Sherbrooke doit être propagé à travers la province. Je conseillerai à la direction du canal Historia de faire écho de ce qui se passe ici», a déclaré Jacques Lacoursière.

#### Aucune récupération politique

Les Fêtes du Patrimoine sont commanditées par la Fondation CRB de la famille Bronfman et la nouvelle Fondation Historica, vouée à l'enseignement de l'histoire canadienne et à l'attachement des Canadiens à leur patrimoine.



Dans le cadre des Fêtes du Patrimoine, une super-exposition de travaux scolaires en histoire, le populaire historien Jacques Lacoursière écoute la présentation d'Alexandre Langlois.

Jacques Lacoursière s'est défendu vivement de servir une machine de récupération politique de l'histoire au profit du gouvernement fédéral.

«J'ai dit récemment à Sheila Copps d'arrêter de parler d'identité canadienne, cela n'existe pas. Il y a une histoire canadienne et il faut parler de sentiment d'appartenance. Géographique, pas politico-orienté. Tout historien qui s'associerait à une organisation politique perdrait sa crédibilité. Moi, les fédéralistes disent que je suis séparatiste, et ceux-ci croient que je suis fédéraliste. Je ne suis ni l'un ni l'autre», a-t-il réagi.

Les Fêtes se termineront cet après-midi après le passage d'environ 2500 visiteurs. Un jury choisira une équipe de quatre élèves qui représenteront Sherbrooke à une finale canadienne, prévue à Kamloops du 8 au 15 juillet.

## Lutte à la drogue dans les écoles Saisie de 1 M \$ en stupéfiants à Durham-Sud

Sherbrooke (FG)

Le programme de lutte à la drogue dans les écoles semble porter fruit. Du moins, dans le cadre d'une plainte par le biais de ce programme et suite à une enquête de la SQ des MRC Drummond et Acton, une descente à Durham-Sud vient de mener à l'arrestation de trois personnes, dont une qui comparaitra ce matin au Palais de justice de Drummondville pour requête sur détention.

La saisie des policiers effectuée aux 170 et 176 rang Lester, à Durham-Sud, a été passablement fructueuse. Le relationniste à la SQ de la Mauricie, Daniel Lamirande, a signalé que des stupéfiants d'une valeur de près de 1 million \$ y ont été retrouvés: marijuana, cocaïne, haschich, champignons magiques. En plus, les policiers ont saisi cinq armes à feu de chasse entreposées illégalement.

Trois personnes ont été arrêtées dont une, emprisonnée, qui a comparu hier sous cinq chefs d'accusation. Il s'agit de Fernand Vachon, 42 ans, de Durham-Sud, qui connaîtra la suite de ses démêlés avec la justice aujourd'hui. Les deux autres font l'objet d'une poursuite d'enquête et leur cas sera soumis à un procureur de la couronne.

## Mort au volant

Lac-Mégantic

Un homme de 62 ans, Gaston Larivée, de Sainte-Cécile-de-Whitton, dans la région de Lac-Mégantic, a été retrouvé inconscient au volant de sa camionnette, hier matin, dans son village.

Cela ressemblait d'abord à un accident car son véhicule avait quitté la route du Chemin-du-Lac et était allé donner contre un arbre. Mais l'impact était très léger. Transporté à l'hôpital, l'homme a été déclaré mort, peut-être des suites d'un malaise cardiaque.

L'homme était seul dans son véhicule au moment de la tragédie.

**THERÈSE LAMBERT**  
FLEURISTE enr.  
**LAMBERT**

Flours pour toutes occasions  
SPÉCIAL FÊTES DES MÈRES  
Plantes vertes, fleurs coupées,  
funéraires, etc.

Centre de jardin  
Arbres, fleurs annuelles, vivaces, etc.  
623, boul. des Vétérans  
Rock Forest, J1N 1Z8

FLEURISTE ET PÉPINIÈRES  
564-7711  
Fleuriste : 564-0075

## ÉTUDE EN SCHIZOPHRÉNIE

Centre de traitement et de recherche en santé mentale

685, rue Woodward, Sherbrooke, J1G 1W4  
Tél. : 565-1441 - Téléc. : 565-2246 - Courriel : clinique.woodward@qc.aira.com

A. Fallu, MD, psychiatre, FRCP, LMCC  
M. Thérien, MD, psychiatre FRCP  
MJ Quenton, MD, omnipraticienne

CLINIQUE **WOODWARD** 685  
C. Richard, psychologue M. Ps.  
ML. Bolduc, pharmacienne  
B. Pham, M.Sc.

Certains médicaments utilisés dans le traitement de la schizophrénie peuvent amener des problèmes métaboliques (augmentation du sucre, des gras et augmentation du poids corporel). Certains de ces effets peuvent avoir à long terme des conséquences médicales importantes.

Si vous recevez du Zyprexa pour le traitement d'un problème de schizophrénie, vous pourriez être admissible à une étude médicale sur le métabolisme de ce médicament.

Cette étude consiste en un examen physique et des examens de laboratoire poussés dont les résultats vous seront transmis à la fin de l'étude. La visite se déroule sur une période d'environ une demi-journée et ne change en rien votre suivi médical ou votre traitement médicamenteux.

Si vous recevez du Zyprexa depuis plus de six mois et que vous n'avez jamais reçu de Risperdal, veuillez communiquer avec nous au **565-1441** et demander monsieur Alain Gagné, infirmier.

**CONCOURS CLIC**  
pour des VACANCES en ANGLAIS cet été

Cet été, ça te dirait de vivre une expérience de groupe enrichissante et d'apprendre l'anglais en t'amusant?  
TU AS ENTRE 5 ET 14 ANS?  
Le Centre de Langues Internationales Charpentier t'offre la chance de mériter UN CAMP DE VACANCES EN ANGLAIS.

3 camps de 1 mois seront tirés au hasard le 4 juin à 11 h 30.

VALEUR TOTALE DE **1 800 \$**

Les prix sont non transférables et non monnayables.

Remplissez et postez ce coupon dûment rempli à :  
**Concours CLIC**  
Vacances été  
20, rue Bryant  
Sherbrooke (Québec) J1J 3E4

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_  
Âge de l'enfant : \_\_\_\_\_  
Nom du parent : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_  
Nom de l'école de langues qui présente ce concours : \_\_\_\_\_

TQS Estrie LaTribune Radio-Canada Sherbrooke CKSH

# Savez-vous planter des sous ?

Boni + 1 % la première année pour les nouveaux fonds REER.

Qui sème les Obligations d'épargne du Québec, récolte ...  
La liberté : encaissables en tout temps sans pénalité.  
La rentabilité : taux annuel garanti d'année en année.  
La sécurité : garanties sans limites par le gouvernement du Québec.

**1 800 463-5229**  
Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

**3,35 %** la première année

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec Placements Québec